

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 7 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le premier décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni l'auditorium de la Villa Bedat, Rue de l'intendant d'Etigny, à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 1^{er} décembre 2023,
Secrétaire de séance : Sami BOURI

Etaient présents 49 titulaires, 13 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Chantal LECOMTE, Jean-Paul PORTESSÉNY, Pierre BAHOU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU à Alexandre LEHMANN, Fabienne TOUVARD à J. LABORDE, Muriel BIOT à Claude LACOUR, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Frédéric LOUSTAU à Marie-Lyse BISTUÉ, Patrick MAILLET à Brigitte ROSSI, Raymond VILLALBA à Sami BOURI, Flora LAPERNE à Anne SAOUTER, Stéphane LARTIGUE à Bernard UTHURRY, Jean CONTOU-CARRÈRE à Dominique QUEHEILLE,

Absents : Jean-François CAZAUX, David MIRANDE, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Jean-Michel IDOPE, Daniel LACRAMPE, Michèle CAZADOUMECQ, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Bruno JUNGALAS, Christophe GUERY,

**RAPPORT N° 231207-06-SOC-
ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT :
CONTRAT D'ENGAGEMENT EDUCATIF- MODALITES DE RECRUTEMENT DES
ANIMATEURS**

M-L. BISTUE expliqu'afin de garantir le bon fonctionnement des ALSH, il est nécessaire de recruter les postes d'animateurs en Contrat d'Engagement Educatif (CEE) des ALSH de Josbaig, de Barétous, de Bedous et de Lasseube pour l'ensemble des périodes d'ouverture 2024.

Structures	Périodes d'ouvertures ALSH	Besoins prévisionnels en animateurs saisonniers
ALSH Com a casa (Josbaig)	ALSH d'Hiver 1 semaine, du 19 au 23 février 2024	2
	ALSH de Printemps 1 semaine, du 15 au 19 avril 2024	2
	ALSH d'été 4 semaines, du 8 juillet au 2 août 2024	3
	ALSH de la Toussaint 1 semaine, du 21 au 25 octobre 2024	2
ALSH Les aventuriers du Barétous	ALSH d'Hiver 1 semaine, du 19 au 23 février 2024	2
	ALSH de Printemps 1 semaine, du 15 au 19 avril 2024	2
	ALSH d'été 5 semaines, du 8 juillet au 9 août 2024	4
	ALSH de la Toussaint 1 semaine, du 21 au 25 octobre 2024	2
ALSH Le repaire des brigands (Lasseube)	ALSH d'Hiver 1 semaine, du 19 au 23 février 2024	7
	ALSH de Printemps 1.5 semaine, du 15 au 24 avril 2024	7
	ALSH d'été 5 semaines, du 8 juillet au 9 août 2024	8 <i>(7 pour l'ensemble du séjour + 1 pour les mini-camps)</i>
	ALSH de la Toussaint 1 semaine, du 21 au 25 octobre 2024	7
ALSH Les Eterlous (Bedous)	ALSH d'Hiver 1 semaine, du 19 au 23 février 2024	2
	ALSH de Printemps 1 semaine, du 15 au 19 avril 2024	2
	ALSH d'été 5 semaines, du 8 juillet au 9 août 2024	3
	ALSH de la Toussaint	2

	1 semaine, du 21 au 25 octobre 2024	
Animateurs volants mutualisés rattachés à la coordination enfance jeunesse	ALSH d'Hiver 1 semaine, du 19 au 23 février 2024	2
	ALSH de Printemps 1 semaine, du 15 au 19 avril 2024	
	ALSH d'été 5 semaines, du 8 juillet au 9 août 2024	
	ALSH de la Toussaint 1 semaine, du 21 au 25 octobre 2024	

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** la création des postes d'animateurs en CEE des ALSH de Josbaig, de Barétous, de Bedous, de Lasseube et d'animateurs volants pour l'ensemble des périodes d'ouverture 2024.
- **ADOPTE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 7 décembre 2023
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé SB

Signé BU

Sami BOURI

Bernard UTHURRY